



# Rapport du jury

## CONCOURS SUR TITRES AVEC EPREUVES D'ASSISTANT TERRITORIAL SOCIO-ÉDUCATIF SPECIALITE « EDUCATEUR SPECIALISE » SESSION 2024

### ORGANISATEUR : CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA GIRONDE

Le concours a été ouvert au titre de l'année 2024 par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde, dans la spécialité « éducateur spécialisé ».

Dans ce cadre, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde a organisé le concours en partenariat avec les centres de gestion de la région Nouvelle-Aquitaine.

50 postes étaient à pourvoir.

#### 1) Calendrier :

Période d'inscriptions	Du 9 avril 2024 au 15 mai 2024
Date de limite de dépôt des dossiers	Le 23 mai 2024
Epreuves d'admission	Du 5 novembre au 7 novembre 2024
Jury d'admission	Le 7 novembre 2024

#### 2) Les conditions particulières d'accès :

Le concours sur titres avec épreuves est ouvert aux candidats titulaires du diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent dans les conditions prévues par le décret du 13 février 2007.

#### 3) Les candidats :

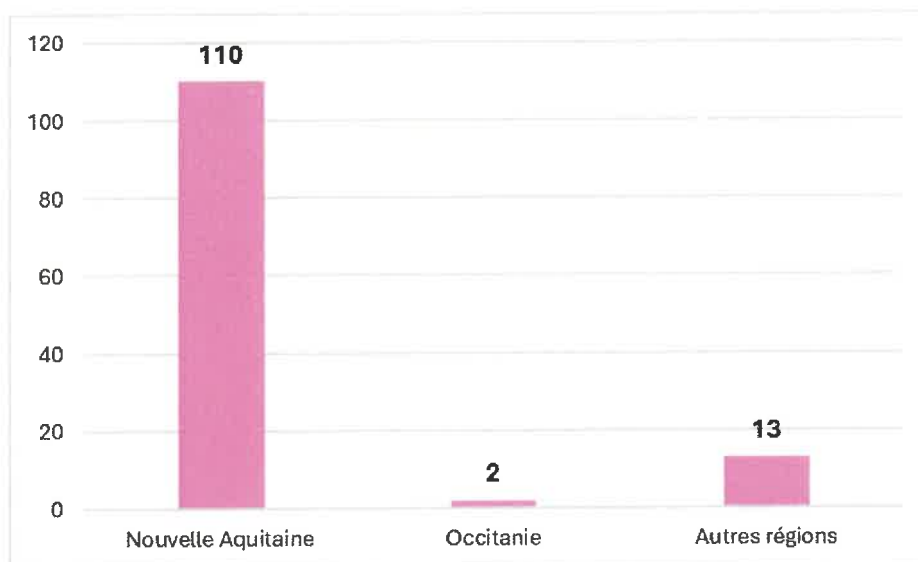
129 candidats se sont inscrits.

125 candidats sont admis à concourir.

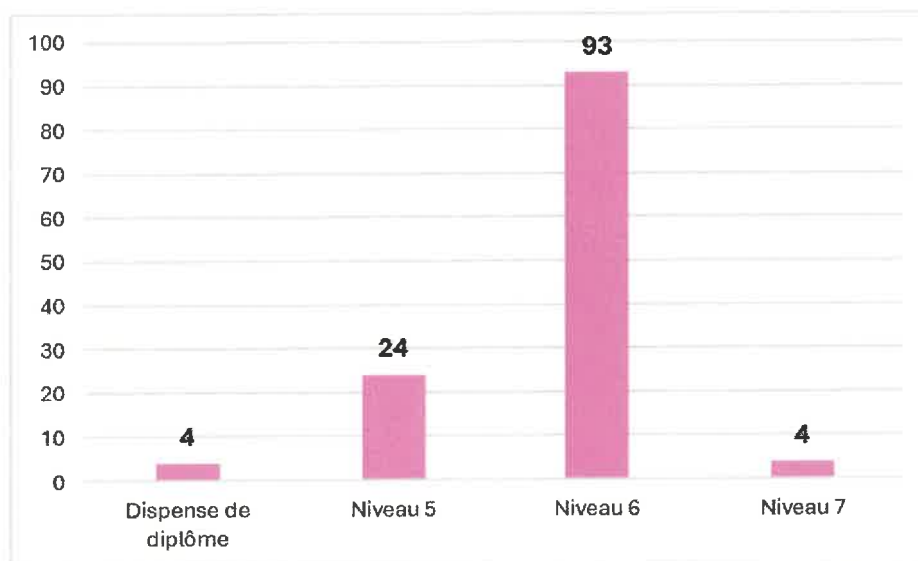
2 candidats ont été refusés à concourir et 2 candidats ont annulé leur inscription.

- Répartition des candidats admis à concourir

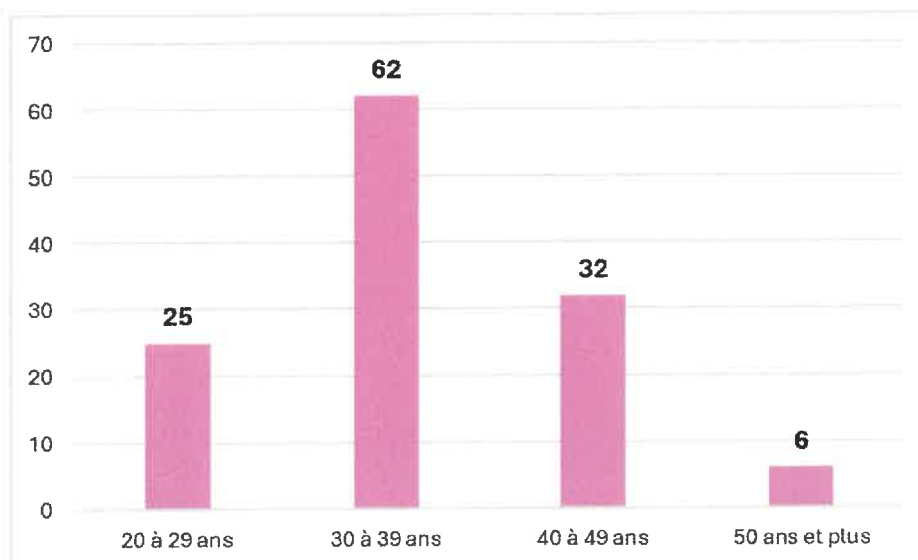
✓ par région :



✓ par niveau d'études :



✓ par tranches d'âges :



#### 4) Le jury :

Le jury comprenait 12 membres, répartis à parts égales entre élus locaux, fonctionnaires territoriaux de catégorie A et personnalités qualifiées.

#### 5) L'épreuve d'admission :

##### a) Déroulement

Les épreuves d'admission se sont déroulées du 5 au 7 novembre 2024, au Centre de Gestion de la Gironde.

Le jury était réparti en 4 sous-jury de 3 membres : un élu local, un fonctionnaire territorial et une personnalité qualifiée.

##### b) Contenu

L'épreuve d'admission consiste en un **entretien**, ayant pour point de départ un **exposé du candidat** sur sa **formation** et son **projet professionnel**, permettant au jury d'apprécier sa **capacité à s'intégrer dans l'environnement professionnel territorial** au sein duquel il est appelé à travailler, sa **motivation et son aptitude à exercer les missions** dévolues aux membres du cadre d'emplois (durée : 25 minutes, dont 5 minutes au plus d'exposé).

La recherche de ces qualités par le jury n'a pas désorienté les candidats et a favorisé l'égalité entre ceux-ci.

##### c) Présence

94 candidats se sont présentés aux épreuves d'admission du concours.

Ceci se traduit par des taux d'absentéisme respectivement de 26,56 %.

##### b) Résultats

Moyenne générale	Note la plus haute	Note la plus basse	Nombre de notes éliminatoires
13,69/20	19,5/20	4/20	1

#### 6) Le jury d'admission :

A l'issue des épreuves orales, le jury s'est réuni et a arrêté la liste des candidats admis. 46 candidats sont admis. Le seuil d'admission retenu est 14 points, soit 14/20.

#### 7) Remerciements :

Les membres du jury relèvent un manque de curiosité de la part des candidats, notamment concernant leur culture générale et de connaissance de l'environnement territorial.

Le Président du jury remercie les membres du jury, le personnel du service concours et examens professionnels pour leur investissement, leur disponibilité, qui ont permis le bon déroulement de ce concours.

Le Président du Jury,

M. Yannick BASSIER